

Zeitschrift: Technische Mitteilungen / Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe = Bulletin technique / Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses = Bollettino tecnico / Azienda delle poste, dei telefoni e dei telegrafi svizzeri

Herausgeber: Schweizerische Post-, Telefon- und Telegrafienbetriebe

Band: 37 (1959)

Heft: 12

Rubrik: Verschiedenes = Divers = Notizie varie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Réunion du sous-comité 12-1 (Matériel de réception radio-électrique) de la Commission Electrotechnique Internationale (CEI) à Ulm du 2 au 10 octobre 1959

Le sous-comité 12-1 de la CEI s'est réuni à Ulm du 2 au 10 octobre sous la présidence de M. S.A.C. Pedersen (Danemark). Les comités nationaux de 15 pays, y compris les Etats-Unis et le Japon, étaient représentés par un total de 36 délégués. Leurs délibérations portèrent principalement sur les méthodes de mesure des caractéristiques essentielles des antennes de réception en ondes métriques, sur certains problèmes relatifs aux rayonnements perturbateurs des récepteurs, sur la mesure de la susceptibilité des récepteurs de radiodiffusion aux perturbations, ainsi que sur la révision de la publication 69 de la CEI concernant les méthodes de mesure des caractéristiques des récepteurs pour la radiodiffusion à modulation d'amplitude.

Le second projet du secrétariat relatif aux *méthodes recommandées pour mesurer les caractéristiques essentielles des antennes de réception dans la gamme de 30 à 1000 MHz* (document 12-1 [Secrétariat] 29) fut examiné en détail. Après une mise au point par le secrétariat, ce projet sera soumis aux comités nationaux pour approbation selon la règle des 6 mois. Les très intéressants et importants compléments apportés par la délégation française à propos de la mesure du gain des antennes par la méthode de «réciprocité» (doc. 12-1 [France] 120 et 12-1 [Ulm/France] 5) feront l'objet d'une annexe qui sera ajoutée plus tard à la publication principale, lorsque certaines vérifications expérimentales auront été faites.

Le sous-comité 12-1 décida également de soumettre, pour approbation, selon la règle des 6 mois, les propositions de son groupe de travail 1 (rayonnement) pour la *mesure des rayonnements de récepteurs entre 300 et 1000 MHz* ainsi que pour celle des *rayonnements des amplificateurs à fréquence intermédiaire entre 30 et 300 MHz*.

Deux documents avaient été présentés par le groupe de travail 2 au sujet de la *sensibilité des récepteurs aux perturbations*; le premier proposait d'admettre comme norme pour la *mesure de sensibilité des récepteurs F.M. aux impulsions brèves*, la méthode décrite dans le document 12-1 GT 2 (La Haye/Suisse) 3, légèrement amendée et commentée dans le document 12-1 (Ulm/Suisse) 9. Le second (12-1 [Secrétariat] 31) avait pour objet les *méthodes de mesure de la sensibilité des récepteurs de radiodiffusion dans la gamme de 150 à 1605 kHz* aux perturbations produites par un signal sinusoïdal. Les propositions du groupe de travail 2 étaient étayées par les résultats de nombreuses mesures effectuées par le laboratoire de recherches des PTT suisses sur des récepteurs provenant de 7 pays. Le sous-comité estime toutefois nécessaire d'établir un second projet de ces deux documents avant de les soumettre pour approbation aux comités nationaux selon la règle des 6 mois. Le document relatif à la sensibilité aux impulsions sera complété par une description plus détaillée des caractéristiques du générateur d'impulsions et de l'indicateur de sortie à utiliser tandis que le document qui traite des mesures de sensibilité aux perturbations en ondes longues et moyennes sera condensé et rendu plus maniable par un répertoire. Le groupe de rédaction tiendra en outre compte, pour son second projet, des remarques que les comités nationaux pourraient avoir transmises avant la fin de 1959 au sujet du document 12-1 (secrétariat) 31 en réponse à l'enquête qui va être faite par le secrétariat.

La discussion relative à la révision de la publication 69 de la CEI: «*Méthodes recommandées pour les mesures sur les récepteurs pour émissions de radiodiffusion à modulation d'amplitude*» dut être écourtée, faute de temps, et le secrétariat chargé d'établir un projet complet de document adapté aux conditions nouvelles créées par l'utilisation de transistors, de collecteurs d'ondes à noyau de ferrite, de canaux BF et haut-parleurs multiples, d'entrée d'antennes diverses, etc. Le nouveau document ne contiendra plus les chapitres relatifs à la mesure des rayonnements perturbateurs, déjà traitée dans la publication n° 106 de la CEI, ni celle de la susceptibilité aux perturbations qui fera l'objet de documents séparés. Les contacts seront pris avec le comité 29 au sujet des points touchant la stéréophonie.

Ce ne sont pas les problèmes à résoudre qui manquent au sous-comité 12-1: qu'on en juge par la liste des points au programme des groupes de travail 1 et 2:

Groupe 1 (rayonnement)

1. Mesure de rayonnement en laboratoire dans les gammes de 30 à 300 MHz et de 300 à 1000 MHz.
2. Complément de la publication n° 106 de la CEI pour les rayonnements de récepteurs de télévision aux fréquences «vidéo».
3. Complément de la publication n° 106 pour tenir compte des perturbations en ondes moyennes et longues qui sortent d'un récepteur de télévision par le canal de sa descente d'antenne.
4. Etude de la méthode de mesure de rayonnements proposée par M. Fromy (France).
5. Etude de la corrélation entre les mesures de rayonnement faites sur les récepteurs selon diverses normes.
6. Problèmes particuliers à la télévision en couleur par rayonnement à la fréquence de la sous-porteuse couleur.
7. Méthodes de mesure spéciales pour les récepteurs mixtes TV-FM, les récepteurs mobiles pour auto, etc.

Groupe 2 (susceptibilité)

1. Etude de la mesure de la susceptibilité des récepteurs de télévision aux parasites.
2. Simulation de parasites impulsifs.
3. Etude de bruit blanc découpé pouvant simuler les parasites produits par les moteurs et autres sources de perturbations.
4. Etude des parasites produits par les tubes fluorescents en vue de mettre au point une méthode de simulation.

Voilà un bel ensemble qui ne risque pas d'être épuisé avant la prochaine réunion, à la fin de l'an prochain, à la Nouvelle-Delhi!

A titre de complément, voici encore la liste des recommandations de la CEI rédigées par le SC 12-1 et publiées entre sa réunion de mars 1958 à Paris et celle de novembre 1959 à Ulm:

— Publication n° 91 — Méthodes recommandées pour les mesures sur les récepteurs radiophoniques pour émissions de radiodiffusion à modulation de fréquence.

Publication 106 — Méthodes recommandées pour la mesure de rayonnement sur les récepteurs radiophoniques pour émission de radiodiffusion à modulation d'amplitude et à modulation de fréquence et sur les récepteurs de télévision.

— Publication n° 107 — Méthodes recommandées pour les mesures sur les récepteurs de télévision.

J. Meyer de Stadelhofen